



Fiche Projet

Proposition de projet en PPP

USINE DE DESSALEMENT A NOUADHIBOU



Autorité contractante

Autorité de la Zone Franche de
Nouadhibou (AN-ZF)

Point focal de l'autorité contractante

Amadou Mamadou GUISET,
manager Pôle infrastructures
Support

Point focal de la cellule PPP

Nouadhibou

La localisation du site de l'usine de dessalement d'eau de mer sera étudiée et déterminée dans l'étude technico-économique en fonction de:

- La qualité de l'eau de mer à mobiliser
- La proximité aux zones d'utilisation de l'eau dessalée
- La bathymétrie, la géologie et l'hydrogéologie dans la région du projet
- La topographie de la zone du projet
- Les conditions de marée
- Les contraintes environnementales et foncières
- La faune et la flore sous-marine dans le point de rejet éventuel de la saumure





Descriptif du Projet

Contexte

De par sa position stratégique, sa richesse en ressources naturelles et halieutiques et son climat, la presqu'île de Nouadhibou offre un ensemble d'avantages importants pouvant en faire un pôle de développement phare de la Mauritanie.

L'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou envisage la mobilisation d'une deuxième source de production d'eau en complément du champ captant de Boulenouar et ce dans l'attente de la réalisation et de la mise en service du projet de l'AEP de la zone Nord du fleuve Sénégal.

Résultats attendus

1. Répondre aux besoins en eau potable de la Zone Franche de Nouadhibou à l'horizon 2035.
2. Améliorer les conditions de vie des populations couvertes par le projet et permettre un dynamisme économique lié à l'alimentation en eau.
3. Répondre à la demande en eau des industries en développement sur la Zone Franche, en particulier l'industrie halieutique

Etude de cas?

Usine de dessalement d'eau de mer d'Agadir, Maroc

- *Type de PPP: Contrat de gestion déléguée pour la construction, opération et maintenance de l'usine de dessalement du Grand Agadir*
- *Autorité publique: Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)*
- *Partenaire privé: consortium mené par Abengoa Water Agadir et InfraMaroc*
- *CAPEX: 80 M EUR (privé)*

Description

Le projet comprendrait la **construction et l'exploitation** de l'infrastructure.

Le système projeté est basé sur le dessalement de l'eau de mer par osmose inverse, comprenant les composantes minimales suivantes :

- Une prise de l'eau de mer
- Une station de pompage de l'eau de mer
- Une station de dessalement de l'eau de mer
- La conduite de rejet de la saumure
- La conduite de refoulement et de répartition de la station vers le réseau de distribution.
- L'alimentation en Energie du système.

Stade d'avancement

1

2015: Préparation du dossier de consultation pour l'étude technico-économique du projet

2

Mars 2017: Evaluation du projet dans le cadre de l'actualisation du portefeuille PPP

Informations disponibles

- Demande de propositions relative à l'étude technico-économique pour la mise en place d'une unité de dessalement d'eau de mer à Nouadhibou, 2015



Structuration du projet en PPP

Type de PPP envisagé

Sous réserve des conclusions de l'étude en cours, le modèle de **concession** pourrait être envisagé étant donné la part importante en investissement à réaliser et l'expertise technique requise pour la réalisation et l'exploitation de cette infrastructure.

Le périmètre du partenaire privé pourrait couvrir la construction, son financement partiel ou total, l'exploitation et l'entretien/ maintenance de l'usine de dessalement d'eau de mer.

Rémunération du partenaire privé

- Si la concession est le modèle retenu et vérifié par les études du Projet, le partenaire privé pourrait être rémunéré directement par l'Autorité contractante sur la base **d'une part fixe et d'une part variable selon le volume** d'eau potable produit par le concessionnaire.
- **Si cette rémunération s'avère insuffisante** pour couvrir le retour sur investissement du privé, alors la rémunération pourra, par exemple, être complétée par une subvention d'exploitation et/ ou l'Autorité contractante pourra participer au financement de la construction de l'infrastructure.

Indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi du Projet pourraient être les suivants:

- **Continuité du service public**
- **Quantité** d'eau produite / objectifs
- Qualité de l'eau produite
- **Respect** des règles environnementales et sociales
- **Entretien et maintenance** selon le plan et le budget de GER
- **Formation** des employés

Le non-respect de l'un de ces critères peut entraîner l'application de pénalités par l'autorité contractante selon le caractère, la durée, et les conséquences de la faute.

Structuration du financement

- A définir selon le montant de l'investissement et l'étude économique et financière qui proposera différents modes de financement (ressources concessionnelles publiques et/ou Partenariat Public-Privé).

Attractivité du projet

- Zone franche avec dispositions fiscales avantageuses
- Opportunité d'introduire une nouvelle technique d'approvisionnement en eau potable en Mauritanie, potentiellement duplicable sur d'autres sites dans le pays selon le besoin

L'attractivité du Projet sera précisée lorsque la structuration du Projet sera définie à travers l'étude technico-économique



Feuille de route du projet

1. Inscrire le projet au programme prioritaire d'investissement (**PIP**)
2. Réaliser un **étude technico-économique** conduisant à la définition d'un schéma optimal de financement, de réalisation et d'exploitation d'une station de dessalement d'eau de mer. Cette étude comprendra les missions suivantes:
 - Collecte et analyse des données
 - Etude de la demande en eau
 - Identification du site de station de dessalement
 - Caractérisation technique du projet et Etude d'impact environnemental
 - Préparation du Dossier d'appel à Candidature et le Dossier d'appel d'Offres
3. **Décision** du Gouvernement mauritanien d'engager le projet en PPP
4. Réaliser un **audit juridique** du projet (coordination avec SNDE ou autre entreprise publique pour la mise sur le réseau, disponibilité et valeur du foncier, etc.)
5. Recruter un **conseiller en transaction** (techniques, financiers et juridiques) pour développer et mettre en œuvre le projet jusqu'à la signature du contrat
6. Préparation et publication du dossier d'**appel d'offres** du projet en PPP

1. Inscription au PIP



2. Etude technico-économique



3. *Décision gouvernementale*



4. *Audit juridique*



5. *Recrutement du Conseil*



6. *Appel d'offres*

Mamadou Amadou GUISSSET

Manager Pôle infrastructures
Support

E ma.guisset@ndbfreezone.mr

T (+222) 45 74 41 69

W www.ndbfreezone.mr/

Cellule PPP

E

T

W